

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## Assemblée nationale : adoption de la prorogation de l'état d'urgence sanitaire

ONDOUBA'NTSIBAH  
Libreville/Gabon

LES députés se sont réunis hier, au siège provisoire de l'Assemblée nationale, à la faveur d'une séance plénière dont les travaux étaient dirigés par Faustin Boukoubi, le président de cette chambre du Parlement. Plusieurs membres du gouvernement étaient présents, dont la ministre d'État en charge des Relations avec les Institutions constitutionnelles et des Autorités administratives indépendantes, Denise Mekame'ne Edzidzie ép. Taty.

Deux principaux points étaient à l'ordre du jour. À savoir : examen et adoption de plusieurs textes ; et questions diverses. Au titre des textes, on citera sept projets de lois. Lesquels portent respectivement sur : prorogation des mesures de prévention, de lutte et de riposte contre la Covid-19 ; ratification de l'ordonnance relative à la création, attributions et organisation de l'Ordre national des Sages-femmes ; réglementation du secteur du

Deux principaux points étaient à l'ordre du jour. À savoir : examen et adoption de plusieurs textes ; et questions diverses.



Photo : Sylvain MAGANGA

**Le président de l'Assemblée nationale, Faustin Boukoubi, a annoncé la reprise des questions orales au gouvernement.**

tourisme en République gabonaise ; orientation de la politique nationale du sport en République gabonaise ; création et organisation du Fonds autonome national d'entretien routier ; ratification de l'ordonnance sur la réorganisation de l'Agence nationale de formation et de perfectionnement professionnels. À ceux-là, on ajoutera le projet de loi complétant et modifiant certaines dispositions de l'ordonnance n°010/PR/2016, sur les activités industrielles en République gabonaise. On notera, selon une source proche de la chambre des députés, que tous ces textes ont été adoptés à l'unanimité des élus présents. S'agissant du deuxième point inscrit à l'ordre du jour, il faut sou-

ligner que les questions diverses ont essentiellement tourné autour de quelques préoccupations exprimées par les députés. Aussi bien à l'intention des membres du gouvernement que du président de l'Assemblée nationale. Entre autres, l'augmentation du prix du transport urbain, notamment à Libreville ; l'assurance maladie de l'Assemblée nationale ; la reprise des questions orales au gouvernement ; etc. C'est justement en répondant à cette dernière préoccupation que Faustin Boukoubi, sans doute conscient de ce que cette pratique était très bien appréciée dans l'opinion, a annoncé sa reprise avant la fin de la présente session. Espérons que cette fois sera effectivement la bonne.

## Jean-Marie Ogandaga intègre l'hémicycle

**AINSI**, l'ancien ministre de l'Économie et de la Relance porte désormais son titre de député du 1er siège de la commune d'Akanda, au nord de Libreville.

Yannick Franz IGOHO  
Libreville/Gabon

L'UN des temps forts de la plénière qui s'est tenue hier à l'hémicycle provisoire de l'Assemblée nationale a été, sans nul doute, la présentation officielle du député du 1er arrondissement de la commune d'Akanda, Jean-Marie Ogandaga, ministre démissionnaire de l'Économie et de la Relance. Une intégration effective après la passation de charges, survenue peu avant la plénière, à laquelle l'élu du 1er arrondissement d'Akanda a participé.

Alors que plusieurs interrogations inhérentes à son avenir étaient en suspens, les choses sont désormais claires. Le ministre démissionnaire a finalement intégré la première Chambre du Parlement. Avec cette intégration, ce dernier jouit désormais de l'immunité

parlementaire. Une situation qui met ainsi un terme aux allégations de poursuites judiciaires pesant jusque-là sur lui.

Cette intégration au sein de l'hémicycle de Jean-Marie Ogandaga, cité dans plusieurs affaires dont des abattements fiscaux illégaux, apparaît désormais comme une véritable bouée de sauvetage pour l'ancien grand argentier du Gabon. Du coup, pour redevenir un simple justiciable, il doit d'abord perdre son immunité parlementaire.

Rappelons que sa démission du gouvernement suscite toujours moult interprétations. Sur la question, plusieurs thèses s'affrontent. Certains clament haut et fort qu'il a été contraint à déposer son tablier. D'autres, en revanche, soutiennent qu'il a fini par céder à la forte pression médiatique observable ces derniers temps.

**Jean-Marie Ogandaga arborant son écharpe de député du 1er arrondissement d'Akanda.**



Photo : Sylvain Maganga

## Miroir du gouvernement

### Faire bouger les lignes

AVEC le réaménagement technique du gouvernement intervenu la semaine écoulée, Olivier Nang Ekomi s'est vu propulser à la tête du ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme. Pour avoir été pendant plus d'un an directeur général de l'Agence nationale de l'urbanisme, des travaux topographiques et du cadastre (ANUTTC), le moins que l'on puisse dire est qu'il ne débarque pas en terrain inconnu. C'est dire que l'opinion publique attend de lui qu'il fasse véritablement bouger les lignes aux commandes de ce département ministériel en posant des actes concrets en

rapport avec les nombreuses attentes et préoccupations des populations. D'autant plus que d'aucuns ont, à tort ou à raison, le sentiment que celles-ci n'ont guère été prises en compte par certains de ses différents prédécesseurs. Car, il faut bien avouer qu'entre la "nouvelle politique urbanistique" défendue par Bruno Ben Moubamba, alors vice-Premier ministre en charge de l'Urbanisme, de l'Habitat social et du Logement dans le gouvernement d'ouverture d'Issoze Ngondet, et l'exercice de toilettage des textes, de transparence et de clarification

des missions dévolues aux directions générales et aux organismes placés sous tutelle auquel se sont livrés ses différents successeurs, les populations n'ont pas véritablement trouvé leur compte. Tant les délais d'obtention d'un titre foncier sont toujours aussi longs, les procédures de vente et cession de terrains demeurent la plupart du temps opaques. Avec ceci que les difficultés d'avoir un logement sont toujours aussi nombreuses, l'urbanisation des localités reste une tâche ardue, etc. Bref, pour Olivier Nang Ekomi, les défis à relever ne sont pas des moindres. À

charge pour lui donc de faire montre de dynamisme, d'inventivité et de créativité en faisant mentir la croyance populaire qui voudrait que, "les responsables de l'Habitat et de l'Urbanisme se perdent, presque toujours, dans les méandres de ce département ministériel". Tant la technocratie y est puissante, les intérêts divergents et l'affairisme omniprésent.

**J.KOMBILE MOUSSAVOU**